

**BUREAU DU 7 JUIN 2019**

---

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

---

***Séance du 7 juin 2019***

L'an deux mille dix neuf, le 07 juin, à 08H00, le Bureau de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 29 mai 2019, s'est réuni à l'Hôtel d'agglomération, sous la Présidence de Monsieur Dominique LEFEBVRE, Président.

**ETAIENT PRESENTS :**

Philippe HOUILLON, Dominique LEFEBVRE, Jean-Paul JEANDON, Gilles LE CAM, Jean-Michel LEVESQUE, Gérald RUTAUULT, Jean-Claude WANNER, Anne-Marie BESNOUIN, Françoise COURTIN, Marc DENIS, Monique LEFEBVRE, Joël MOTYL, Emmanuel PEZET, , Rose-Marie SAINT-GERMES-AKAR, Frédérick TOURNERET, Sylvie COUCHOT, Didier DAGUE, Daniel DIGNE.

**ABSENTS :**

Thibault HUMBERT, Jean-Christophe VEYRINE, Cédric LAPERTEAUX, Elvira JAOUEN, Daniel BOUSSON, Christophe SCAVO.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Jean-Marie ROLLET

La séance est ouverte à 08h00

Désignation du secrétaire de séance en la personne de : « Jean-Marie ROLLET »

**1. RESTRUCTURATION PISCINE DES LOUVRAIS À PONTOISE: MARCHÉ D'ORDONNANCEMENT, PILOTAGE ET COORDINATION DE CHANTIER**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :**

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer le marché d'ordonnancement, pilotage et coordination de chantier attribué à la société IPCS, pour un montant de 70 920 € HT, soit 85 104 € TTC.

**2. EQUIPEMENTS COMMUNAUX - GROUPE SCOLAIRE DE LA PLAINE DES LINANDES À CERGY : AVENANT N° 1 AU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :**

**AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre fixant le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre.

**3. ESPACES PUBLICS - GRAND CENTRE - REQUALIFICATION DU MAIL DES CERCLADES ET DE LA RUE DES GALERIES: AVENANT N° 1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX DU LOT N° 1 : BASE VIE, DÉMOLITIONS, ÉTANCHÉITÉ, VRD, GÉNIE CIVIL**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :**

**1/ APPROUVE** l'avenant n°1 au marché de travaux EUROVIA lot n°1 : VRD, étanchéité, génie civil, réseaux divers augmentant le marché d'un montant de 1 453 128,96€ HT€ HT, soit 1 743 754,75 € TTC, ayant pour objet l'introduction de prix nouveaux au Bordereau des prix unitaires et de prolonger sa durée d'exécution de 12 semaines.

**2/ ENREGISTRE** l'augmentation du montant définitif du marché de travaux EUROVIA lot n°1: VRD, étanchéité, génie civil, réseaux divers de 1 453 128,96€ HT€ (1 743 754,75 € TTC) portant le montant prévisionnel définitif du marché de 3 539 048,30€ HT à 4 992 177,26 € HT (5 990 612,71 € TTC) soit une augmentation de 41,06%.

**3/ AUTORISE** le président ou son représentant à signer l'avenant correspondant.

**4/ DIT QUE** les crédits correspondants sont prévus au budget 2019 (16EPU20360 Dalle Grand Centre) et seront inscrits aux budgets suivants.

**5/ PRECISE** que l'opération est inscrite au PPI 2016-2020 en dépenses et en recettes et aux budgets correspondants.

**4. AMENAGEMENT DU CHEMIN DE HALAGE A SAINT OUEN L'AUMONE : AVANT PROJET - FICHE FINANCIERE**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :**

**1/ APPROUVE** l'avant-projet des travaux d'aménagement du chemin du halage à Saint Ouen l'Aumône,

**2/ APPROUVE** la fiche financière de l'opération ci-annexée, et enregistre le cout prévisionnel définitif des travaux estimé à 428 853.81€ HT soit 514 624.57€ TTC,

**3/ APPROUVE** le plan de financement,

4/ **AUTORISE** le Président ou son représentant à solliciter des subventions auprès des partenaires financiers,

5/ **DIT QUE** les crédits nécessaires sont prévus au PPI : 2016-2020.

**5. AMÉNAGEMENTS CYCLABLES 2019 : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL (DSIL)**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :**

1/ **AUTORISE** le Président ou son représentant à solliciter des subventions d'investissement « DSIL » auprès de l'Etat pour le programme d'aménagements cyclables 2019,

2/ **APPROUVE** le plan de financement correspondant,

3/ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer les conventions de subvention afférentes et tout acte administratif s'y rapportant,

4/ **AUTORISE** le Président ou son représentant à consulter les entreprises pour la réalisation des travaux relatifs au programme 2019,

5/ **S'ENGAGE** à ce que la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise prennent en charge, le cas échéant, la part de financement non accordée par un partenaire public qui avait été sollicité.

**6. SOUTIEN AU TITRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA BIODIVERSITÉ : SUBVENTION À L'ASSOCIATION ' QUELLE TERRE DEMAIN ? '**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :**

1/ **ATTRIBUE** une subvention de 1200 euros à l'association « quelle terre demain ? » pour leur projet de mise en place du financement participatif des énergies renouvelables,

2/ **DIT QUE** les crédits nécessaires seront prévus au BP 2019.

La séance est levée à 09h30.

Fait à Cergy, le 11 juin 2019  
Affiché à l'Hôtel d'agglomération le

Le Président  
  
Dominique LÉFEBVRE

Le texte complet des délibérations à caractère réglementaire, mentionnées au présent compte – rendu sommaire, est publié au Recueil des Actes Administratifs n°08-2019 mis à disposition du public le